

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU }
Canada. }

WM. ROWAN.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

JOHN ROSS, } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province
Proc. Gén. } du Canada, tenue en Notre Cité de Québec, dans Notre dite
Province, le dix-neuvième jour d'Août, et prorogé le quatorzième jour de Juin,
dans la seizième année de Notre Règne, un certain Bill intitulé : "*Acte pour*
venir en aide à William Henry Beresford," a été passé par le Conseil Légis-
latif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le
quatorzième jour de Juin susdit, soumis au Très-Honorable COMTE D'ELGIN ET
KINCARDINE, Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province, pour Notre
assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain
Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé
dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne,
intitulé : "*Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le*
Gouvernement du Canada," dans sa discrétion, déclara alors et là qu'il réser-
vait ce Bill pour la signification de Notre plaisir sur icelui, MAINTENANT
SACHEZ, que le dit Bill intitulé : "*Acte pour venir en aide à William Henry*
Beresford," Nous ayant été soumis en Conseil le vingt-quatrième jour d'Oc-
tobre maintenant dernier, il nous a plu donner à icelui et, par ces présentes, et
en vertu des instructions du dit Parlement du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Nous confirmons, ratifions et donnons Notre assentiment
spécial au dit Bill ; ce dont nos sujets dévoués sont requis de prendre connais-
sance, et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes,
et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Pro-
vince du Canada : TÉMOIN, Notre fidèle et Bien-aimé WILLIAM
ROWAN, Ecuyer, C. B., Administrateur du Gouvernement de
Notre dite Province, et Lieutenant-Général Commandant de
Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Québec, dans Notre